

I-AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN
ROUTIER

Avis général de passation des marchés publics N°001/MATIER-CAB/CGMP-2022

Le ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, autorité contractante, exécute au titre de l'année 2022, dans le cadre de son Budget d'Investissement, un plan de passation de marchés publics. L'acquisition, par voie d'appels d'offres concerne les réalisations suivantes :

I-MARCHES DE TRAVAUX :

- 1-Aménagement de la route Yié-Maloukou ;
- 2-Aménagement et bitumage de la route Ouessou-Pokola y compris Le pont sur La Sangha ;
- 3-Acquisition des supers structures des ponts ;
- 4-Construction de quatre (4) ponts ;
- 5-Auscultation des ponts sur la RN2 (route nationale RN 2, tronçon Brazzaville-Owando- Ouessou) et la Repindo (route Epéna-Impfondo-Dongou) ;
- 6-Réhabilitation de la RN 5, tronçon Kimongo-Londélakayes ;
- 7-Réhabilitation de la RD 29, tronçon Indo-Kimandou-Madingou ;
- 8-Réhabilitation de la RD 26, tronçon carrefour Missala-Mabombo-Moussanda Ntsoumba et bretelle Kimandou -Nguiri- -Moussanda-Brarage Moukoukoulou ;
- 9-Réhabilitation de la RD27, tronçon Nkayi-Sonel Loamba-Nsouki Bouadi-Hadi ;
- 10-Réhabilitation de la RN10, tronçon Djambala-Mbon-Mengo-Okali-Rivière Alima ;
- 11-Réhabilitation de la route Mbaya-Makotimpoko ;
- 12-Réhabilitation de la RD 33, tronçon Ewo-Tchama-Tchéhé ;
- 13-Réhabilitation de la RD 3, tronçon Sembé-Ngbala-Bolozo ;
- 14-Réhabilitation de la RD 3, tronçon Tchikapika-Tongo-Boniala ;
- 15-Réhabilitation de la route Odziba-Mbé-Ngabé ;
- 16-Réhabilitation de la route Enyellé-Boyélé-Dongou ;
- 17-Entretien de la RD 21, tronçon Bouansa -Mouyondzi-Kipeni-Tsiaki-Bac Makala ;
- 18-Entretien de la RN 13 tronçon Makoua-Etoundi ;
- 19-Entretien de la RN 8, tronçon Ngo-Djambala-Lékana ;
- 20-Entretien de la RN 2 tronçon Ollombo-Oyo-Obouya ;
- 21-Entretien de la RN 7, tronçon Loudima-Sibiti-Ibe ;
- 22-Entretien de la RN 2, tronçon Obouya-Owando-Makoua ;
- 23-Aménagement de la RN 2, tronçon Makoua-Mambili-Ouessou ;
- 24-Aménagement de la RN 15 tronçon Dongou-Impfondo- Epéna ;
- 25-Pavage de la rue Makabana à Talangaï/Brazzaville ;
- 26-Pavage de la rue Itoumbi y compris Ponceau de Talangaï ;
- 27-Pavage de la rue Tchikaya Tchiloumbou/Quartier Mvoumvou à Pointe-noire ;
- 28-Pavage de la rue Corridor à Brazzaville ;
- 29-Pavage de la rue kikouimba (tronçon Bouéta-Mbongo-Reine Ngaléfourou) à Brazzaville ;
- 30-Pavage de la rue UDSN-Fleuve Congo/Brazzaville ;

- 31-Pavage de la rue Bokouélé-Quartier Nkombo à Brazzaville ;
- 32-Pavage de la voie reliant les 2 usines d'eau de la LCDE/Brazzaville ;
- 33-Pavage de la voie de Bilolo à Djiri/Brazzaville ;
- 34-Pavage de la rue Iloki/Quartier Massengo ;
- 35-Pavage de la rue du marché Diata-Stade-Pate d'Oie à Brazzaville ;
- 36-Pavage de la rue Ngoumbi/Quartier Massengo à Brazzaville ;
- 37-Pavage de l'avenue LK au Quartier Don Bosco à Brazzaville ;
- 38-Pavage de la rue Moundzéli à Pointe-Noire ;
- 39-Fonds routier : Travaux d'entretien et de réhabilitation du réseau routier national.

II-MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES :

- 1-Acquisition du matériel des essais en laboratoire ;
- 2-Acquisition du matériel des essais in-situ ;
- 3-Acquisition des moyens roulants spécialisés pour les essais in-situ ;
- 4-Acquisition du matériel technique spécialisé ;
- 5-Acquisition du matériel informatique et logiciels spécialisés ;
- 6-Acquisition du matériel roulant (moyens roulants) spécialisé pour la base des données routières.

III-MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES OU SERVICES DE CONSULTANTS :

- 1-Elaboration du Plan National d'Affectation des Terres (PNAT) ;
- 2-Actualisation du schéma d'aménagement du territoire(SNAT) ;
- 3-Appui à la mise en place des périmètres maraichers pour un groupement des jeunes à Engana dans le département de la Cuvette ;
- 4-Appui à la pisciculture à Engana dans le département de la Cuvette ;
- 5-Appui à l'exploitation des périmètres arboricoles et des exploitations forestières à Engana dans le département de la Cuvette ;
- 6-Sensibilisation-animation-encadrement technique et contrôle administratif à Engana dans le département de la Cuvette ;
- 7-Appui à la mise en place des périmètres maraichers pour un groupement des jeunes à Tongo dans le département de la Lékoumou ;
- 8-Appui à la mise en place des périmètres maraichers pour un groupement des peuples autochtones à Tongo dans le département de la Lékoumou ;
- 9-Appui à la rationalisation et à la modernisation de l'activité apiculture à Tongo dans le département de la Lékoumou ;
- 10-Appui à la pisciculture à Tongo dans le département de la Lékoumou ;
- 11-Appui à l'exploitation des périmètres arboricoles et des exploitations forestières à Tongo dans le département de la Lékoumou ;
- 12-Sensibilisation-animation-encadrement technique et contrôle administratif à Tongo dans le département de la Lékoumou ;
- 13-Appui à la mise en place des périmètres maraichers pour un groupement des jeunes à Mbouambé-Léfini dans le département du Pool
- 14-Appui à l'amélioration de l'aviculture traditionnelle à Mbouambé-Léfini dans le département du Pool ;
- 15-Appui à la pisciculture à Mbouambé-Léfini dans le département du Pool ;

Avis d'appel d'offres
N°T-AON-001-MAEP-CGMP-2022

« Construction des porcheries dans les Zones agricoles protégées (ZAP) »

- 16-Sensibilisation-animation-encadrement technique et contrôle administratif à Mbouabé-Léfini dans le département du Pool ;
- 17-Appui à la mise en place des périmètres maraichers pour un groupement des jeunes à Bokombo dans le département de la Cuvette ;
- 18-Appui à la rationalisation et à la modernisation de l'activité apiculture à Bokombo dans le département de la Cuvette ;
- 19-Appui à la pisciculture à Bokombo dans le département de la Cuvette ;
- 20-Appui à l'exploitation des périmètres arboricoles et des exploitations forestières à Bokombo dans le département de la Cuvette ;
- 21-Sensibilisation-animation-encadrement technique et contrôle administratif à Bokombo dans le département de la Cuvette ;
- 22-Appui à la mise en place des périmètres maraichers pour un groupement des jeunes à Bomassa dans le département de la Sangha ;
- 23-Appui à la mise en place des périmètres maraichers pour un groupement des peuples autochtones à Bomassa dans le département de la Sangha ;
- 24-Appui à la rationalisation et à la modernisation de l'activité apiculture à Bomassa dans le département de la Sangha ;
- 25-Appui à la pisciculture à Bomassa dans le département de la Sangha ;
- 26-Appui à l'exploitation des périmètres arboricoles et des exploitations forestières à Bomassa dans le département de la Sangha ;
- 27-Sensibilisation-animation-encadrement technique et contrôle administratif à Bomassa dans le département de la Sangha ;
- 28-Formation du personnel technique.

Les avis d'appels d'offres particuliers relatifs à chaque marché seront publiés ultérieurement dans le Bulletin officiel d'annonces des marchés publics et dans bien d'autres journaux nationaux de grande diffusion.

Les marchés seront passés conformément aux dispositions de la loi n°2009-159 du 20 mai 2009, portant code des marchés publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER. Cellule de gestion des marchés publics, Porte 714 et 712. Immeuble du Plan – Place de la République Rond-point CCF, Centre-ville Brazzaville

Fait à Brazzaville, le 10 mai 2022

Pour le ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier,
Personne responsable des marchés publics,

Le directeur de cabinet,

Zacharie MOKEMO.-

-----0-----

II-AVIS D'APPEL D'OFFRES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET
DE LA PECHE

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le programme « **Zone agricole protégée (ZAP)** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **T-AON-001-MAEP-CGMP-2022** relatif à la « **construction des porcheries dans les Zones Agricoles Protégées (ZAP)** ».

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour pour réaliser ces travaux.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, Brazzaville, République du Congo, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00.**

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, 14 juin 2022 à 10h30.**

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'**un million (1.000.000) de FCFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-001-MAEP-CGMP-2022**

« Acquisition des semences améliorées du riz et autres accessoires »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le programme « **Appui à la filière riz** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-001-MAEP-CGMP-2022 relatif à l'« Acquisition des semences améliorées du riz et autres accessoires »**.

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces semences.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, Brazzaville, République du Congo, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00.**

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **trois cent mille (300.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, 14 juin 2022 à 10h30.**

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'**un million (1.000.000) de FCFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-002-MAEP-CGMP-2022**

« Acquisition du matériel d'électrification et des forages de qualité au profit des ZAP »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de *financer le projet* « **Energie et hydraulique agricoles** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **N° F-AON-002-MAEP-CGMP-2022 : Acquisition du matériel d'électrification et des forages de qualité au profit des ZAP.**

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de ce matériel d'électrification et des forages.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, Brazzaville, République du Congo, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00.**

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **quatre cent mille (400.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, le mardi 31 mai 2022 à 10 h 30.**

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un **million (1.000.000) de FCFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-003-MAEP-CGMP-2022**

**« Acquisition des véhicules pour la
commercialisation des produits agricoles »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le « **programme transport et logistiques agricoles** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-002-MAEP-CGMP-2022 relatif à l'« Acquisition des véhicules pour la commercialisation des produits agricoles ».**

3-Le **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces véhicules.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP,** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324,** Brazzaville, République du Congo, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00.**

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **quatre cent mille (400.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus **le 14 juin 2022 à 10 heures précises. .**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, le 14 juin 2022 à 10 h 30.**

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un **million (1.000.000) de FCFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-004-MAEP-CGMP-2022**

**« Acquisition des broyeurs mélangeurs pour la
fabrication de l'aliment de bétail »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le « **programme mécanisation agricole** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-004-MAEP-CGMP-2022 relatif à l'« Acquisition des broyeurs mélangeurs pour la fabrication de l'aliment de bétail ».**

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces véhicules.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP,** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324,**

Brazzaville, République du Congo, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00.**

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- ***Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.***

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable **de deux cent mille (200.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, le 14 juin 2022 à 10 h 30.**

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'**un million (1.000.000) de FCFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-005-MAEP-CGMP-2022**

« Acquisition des machines de transformation des produits agricoles »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le « **programme acquisition d'équipements agricoles** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-005-MAEP-CGMP-2022 relatif à l'« Acquisition des machines de transformation des produits agricoles ».**

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ce matériel.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP,** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324,** Brazzaville, République du Congo, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00.**

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- ***Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.***

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable **de trois cent mille (300.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, 14 juin 2022 à 10 h 30.**

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'**un million (1.000.000) de FCFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-006-MAEP-CGMP-2022**

« Acquisition des machines agricoles (tracteurs) de qualité au profit de producteurs ».

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le « **programme mécanisation agricole** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-006-MAEP-CGMP-2022 relatif à l'« Acquisition des machines agricoles (tracteurs) de qualité au profit de producteurs ».**

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de

candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ce matériel.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324**, Brazzaville, République du Congo, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00**.

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **deux cent mille (200.000) FCFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324**, le **14 juin 2022 à 10 h 30**.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'**un million (1.000.000) de FCFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-007-MAEP-CGMP-2022**

« Acquisition des outils de qualité au profit de producteurs »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le **« programme mécanisation agricole »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour

effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-007-MAEP-CGMP-2022 relatif à l'« Acquisition des outils de qualité au profit de producteurs »**.

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces outils.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324**, Brazzaville, République du Congo, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00**.

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **trois cent mille (300.000) FCFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324**, le **14 juin 2022 à 10 h 30**.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'**un million (1.000.000) de FCFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-008-MAEP-CGMP-2022**

« Acquisition des grillages pour la filière ovine »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le « **programme filière ovine** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-008-MAEP-CGMP-2022 relatif à l'« Acquisition des grillages pour la filière ovine »**.

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ce matériel.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324**, Brazzaville, République du Congo, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00**.

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **trois cent mille (300.000) FCFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, 14 juin 2022 à 10 h 30**.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'**un million (1.000.000) de FCFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-009-MAEP-CGMP-2022**

« Acquisition des reproducteurs ovins au profit des ZAP »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le programme « **filière ovine** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-009-MAEP-CGMP-2022 relatif à l'« Acquisition des reproducteurs ovins au profit des ZAP »**.

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces bêtes.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324**, Brazzaville, République du Congo, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00**.

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **trois cent mille (300.000) FCFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, le 14 juin 2022 à 10 h 30**.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'**un million (1.000.000) de FCFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-010-MAEP-CGMP-2022**

**« Acquisition des reproducteurs caprins au profit
des zones agricoles protégées (ZAP) »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le programme « **filière caprine** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-017-MAEP-CGMP-2022 relatif à l'« Acquisition de reproducteurs caprins au profit des zones agricoles protégées (ZAP) »**.

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces véhicules.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, Brazzaville, République du Congo, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00.**

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable **de deux cent mille (200.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus **le 14 juin 2022 à 10 heures précises.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, le 14 juin 2022 à 10 h 30.**

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un **million (1.000.000) de FCFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-011-MAEP-CGMP-2022**

**« Acquisition des blocs opératoires de la clinique
vétérinaire »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le « **programme lutte contre les épizooties et l'épidémiologie** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-011-MAEP-CGMP-2022 relatif à l'« Acquisition des blocs opératoires de la clinique vétérinaire »**.

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ce matériel.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, Brazzaville, République du Congo, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00.**

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable **de trois cent mille (300.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, le 14 juin 2022 à 10 h 30.**

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un **million (1.000.000) de FCFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-012-MAEP-CGMP-2022**

« Renouveaulement du cheptel dans le centre d'appui technique de Boundji »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le programme le programme « **filière bovine** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-012-MAEP-CGMP-2022 relatif au « renouvellement du cheptel bovin dans le centre d'appui technique (CAT) de Boundji** ».

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces bêtes.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324**, Brazzaville, République du Congo, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00**.

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **deux cent mille (200.000) FCFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324**, le **14 juin 2022 à 10 h 30**.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un **million (1.000.000) de FCFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-013-MAEP-CGMP-2022**

« Acquisition des kits de poules de souche fermière »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le programme le programme « **filière avicole** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-013-MAEP-CGMP-2022 relatif à l'« Acquisition de kits de poules de souche fermière** ».

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces kits.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324**, Brazzaville, République du Congo, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00**.

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **trois cent mille (300.000) FCFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, le 14 juin 2022 à 10 h 30.**

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un **million (1.000.000) de FCFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-014-MAEP-CGMP-2022**

« Acquisition des kits de poules de chair »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le programme « **filière avicole** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-014-MAEP-CGMP-2022** relatif à l'« **Acquisition de kits de poules de chair**».

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces kits.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, Brazzaville, République du Congo, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00.**

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché ;**
- **Disposer d'un circuit d'approvisionnement en mesure de répondre dans les meilleurs délais à cet achat.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **trois cent mille (300.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, le 14 juin 2022 à 10 h 30.**

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un **million (1.000.000) de FCFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
F°F-AON-017-MAEP-CGMP-2022**

« Acquisition de vingt-cinq (25) kits de lapins »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le programme « **filière lapine** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-017-MAEP-CGMP-2022** relatif à l'« **Acquisition de vingt-cinq (25) kits de lapins** ».

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces bêtes.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Secrétariat Permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, Brazzaville, République du Congo, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00.**

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **deux cent mille (200.000) FCFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, le 14 juin 2022 à 10 h 30**.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'**un million (1.000.000) de FCFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-018-MAEP-CGMP-2022**

« Acquisition des autres intrants aquacoles au profit de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le programme « **développement des zones aquacoles** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-018-MAEP-CGMP-2022 relatif à l'« Acquisition des autres intrants aquacoles au profit de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture »**.

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces produits.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, Brazzaville, République du Congo, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00**.

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **trois cent mille (300.000) FCFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324, 14 juin 2022 à 10 h 30**.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'**un million (1.000.000) de FCFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-020-MAEP-CGMP-2022**

« Acquisition des silos pour les zones agricoles protégées »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le programme « **zones agricoles protégées** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-020-MAEP-CGMP-2022 relatif à l'« Acquisition des silos »**.

3-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de

candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces véhicules.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324**, Brazzaville, République du Congo, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00**.

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché ;**
- **Disposer d'un circuit d'approvisionnement en mesure de répondre dans les meilleurs délais à cet achat.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **trois cent mille (300.000) FCFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324**, le **14 juin 2022 à 10 h 30**.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un **million (1.000.000) de FCFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

**Avis d'appel d'offres
N°F-AON-021-MAEP-CGMP-2022**

« Acquisition du matériel aquacole »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics au numéro 232 du 23 mars 2022.

2-Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a obtenu du gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2022, afin de financer le programme de « **développement des**

zones aquacoles » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **F-AON-021-MAEP-CGMP-2022 relatif à l'« Acquisition du matériel aquacole »**.

Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces produits.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secrétariat permanent de la CGMP**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-**Bureau de la cellule de gestion des marchés publics, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324**, Brazzaville, République du Congo, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00**.

6-Les exigences en matière de qualification sont :

- **Etre en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché.**

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00** contre paiement d'un montant non remboursable de **trois cent mille (300.000) FCFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard **le 14 juin 2022 à 10 heures précises**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférences du **ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ancienne école des chemins de fer, M'pila, B.P. 5324**, le **14 juin 2022 à 10 h 30**.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un **million (1.000.000) de FCFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2022

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,
Personne responsable des marchés publics,

Paul Valentin NGOBO.-

-----0-----

MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**Avis d'appel d'offres national ouvert
Avis d'appel d'offres
N°001/MTL-CAB/CGMP/SP-2022**

«Travaux de construction de quatre(4) bungalows standards dans le site touristique de la baie de Loango, dans le département du Kouilou».

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°237 du 18 mai 2022.

2-Le ministère du tourisme et des loisirs a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2022 des fonds du Gouvernement de la République afin de financer les **«Travaux de construction de quatre(4) bungalows standards » dans le site touristique de la baie de Loango, dans le département du Kouilou** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre dudit marché.

3-Le ministère du tourisme et des loisirs sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des **«Travaux de construction de quatre(4) bungalows standards»**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère du tourisme et des loisirs, sise Avenue Général Charles De Gaul, Immeuble Man Grite Plateau centre-ville, tél. 06 627 42 29 / 06 750 30 92 / 06 681 30 50 / 05 548 59 97, E-mail : www.tourisme.gouv.cg** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **cent mille (100.000) F CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 8 juin 2022 à 12H00**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Par contre, celles reçues seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants, à l'adresse ci-après : salle de réunion du ministère du tourisme et des loisirs, **le 8 juin 2022 à 14 H00**.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **d'un million (1.000.000) Francs CFA**.

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 29 avril 2022

Le ministre du tourisme et des loisirs,
Personne responsable des marchés publics,

Destinée Hermella DOUKAGA.-

Avis d'appel d'offres national ouvert
Avis d'appel d'offres
N°002/MTL-CAB/CGMP/SP-2022

«Travaux de construction du bâtiment A, dans le site touristique du Lac Nanga, Loufoualeba à Pointe-Noire».

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°237 du 18 mai 2022.

2-Le ministère du tourisme et des loisirs a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2022 des fonds du Gouvernement de la République afin de financer les **«Travaux de construction du bâtiment A », dans le site touristique du Lac Nanga », Loufoualeba à Pointe-Noire** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre dudit marché.

3-Le ministère du tourisme et des loisirs sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des **« Travaux de construction du bâtiment A », dans le site touristique du Lac Nanga », Loufoualeba à Pointe-Noire**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère du tourisme et des loisirs, sise Avenue Général Charles De Gaul, Immeuble Man Grite Plateau centre-ville, tél. 06 627 42 29 / 06 750 30 92 / 06 681 30 50 / 05 548 59 97, E-mail : www.tourisme.gouv.cg** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **cent mille (100.000) F CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 8 juin 2022 à 12H00**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Par contre, celles reçues seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants, à l'adresse ci-après : salle de réunion du ministère du tourisme et des loisirs, **le 8 juin 2022 à 14 H00**.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **d'un million (1.000.000) Francs CFA**.

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 29 avril 2022

Le ministre du tourisme et des loisirs,
Personne responsable des marchés publics,

Destinée Hermella DOUKAGA.-

Avis d'appel d'offres national ouvert
Avis d'appel d'offres
N°003/MTL-CAB/CGMP/SP-2022

«Travaux de réhabilitation du bâtiment B du
Grand Hôtel de Dolisie (GHD)».

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°237 du 4 mai 2022.

2-Le ministère du tourisme et des loisirs a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2022 des fonds du Gouvernement de la République afin de financer les **«Travaux de réhabilitation du bâtiment B du Grand Hôtel de Dolisie(GHD)»** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre dudit Marché.

3-Le ministère du tourisme et des loisirs sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des **Travaux de réhabilitation du bâtiment B du Grand Hôtel de Dolisie(GHD)**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère du tourisme et des loisirs, sise Avenue Général Charles De Gaul, Immeuble Man Grite Plateau centre-ville, tél. 06 627 42 29 / 06 750 30 92 / 06 681 30 50 / 05 548 59 97, E-mail : www.tourisme.gouv.cg** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **cent mille (100.000) F CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 8 juin 2022 à 12H00**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Par contre, celles reçues seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants, à l'adresse ci-après : salle de réunion du ministère du tourisme et des loisirs, **le 8 juin 2022 à 14 H00**.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **d'un million (1.000.000) Francs CFA**.

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 29 avril 2022

Le ministre du tourisme et des loisirs,
Personne responsable des marchés publics,

Destinée Hermella DOUKAGA.-

Avis d'appel d'offres national ouvert
Avis d'appel d'offres
N°004/MTL-CAB/CGMP/SP-2022

«Travaux de réhabilitation du bâtiment C du
Grand Hôtel de Dolisie (GHD)».

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°237 du 18 mai 2022.

2-Le ministère du tourisme et des loisirs a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2022 des fonds du Gouvernement de la République afin de financer les **«Travaux de réhabilitation du bâtiment C du Grand Hôtel de Dolisie(GHD)»**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère du tourisme et des loisirs, sise Avenue Général Charles De Gaul, Immeuble Man Grite Plateau centre-ville, tél. 06 627 42 29 / 06 750 30 92 / 06 681 30 50 / 05 548 59 97, E-mail : www.tourisme.gouv.cg** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **cent mille (100.000) F CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 8 juin 2022 à 12H00**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Par contre, celles reçues seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants, à l'adresse ci-après : salle de réunion du ministère du tourisme et des loisirs, **le 8 juin 2022 à 14 H00**.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **d'un million (1.000.000) Francs CFA.**

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 29 avril 2022

Le ministre du tourisme et des loisirs,
Personne responsable des marchés publics,

Destinée Hermella DOUKAGA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
Avis d'appel d'offres
N°005/MTL-CAB/CGMP/SP-2022**

«Travaux de réhabilitation du bâtiment D (Pavillon Diplomatique) du Grand Hôtel de Dolisie (GHD) ».

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°237 du 18 mai 2022.

2-Le ministère du tourisme et des loisirs a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2022 des fonds du Gouvernement de la République afin de financer **«Travaux de réhabilitation du bâtiment D (Pavillon Diplomatique) du Grand Hôtel de Dolisie(GHD)»** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre dudit marché.

3-Le ministère du tourisme et des loisirs sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des **«Travaux de réhabilitation du bâtiment D (Pavillon Diplomatique) du Grand Hôtel de Dolisie(GHD) ».**

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère du tourisme et des loisirs, sise Avenue Général Charles De Gaul, Immeuble Man Grite Plateau centre-ville, tél. 06 627 42 29 / 06 750 30 92 / 06 681 30 50 / 05 548 59 97, E-mail : www.tourisme.gouv.cg** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures.**

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **cent mille (100.000) F CFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 8 juin 2022 à 12H00.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Par contre, celles reçues seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants, à l'adresse ci-après : salle de réunion du ministère du tourisme et des loisirs, **le 8 juin 2022 à 14 H00.**

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **d'un million (1.000.000) Francs CFA.**

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 29 avril 2022

Le ministre du tourisme et des loisirs,
Personne responsable des marchés publics,

Destinée Hermella DOUKAGA.-

-----0-----